

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

COMPOSANTE :



Lic ou LPro ou M : LICENCE SCIENCES DE LATERRE

ANNÉE : L3

SPÉCIALITÉ :

PARCOURS :

SEMESTRE : S6

RÉGIME "ASSIDU"

CODE APOGEE	Nbre CREDITS	INTITULE DE L'UE	Nom du responsable de l'UE	MATIERES (type d'enseignement)	Poids dans l'UE	1ère SESSION				2ème SESSION			Modalités de conservation des notes de CC ou TP d'une session sur l'autre				
						Type de Contrôle (2)	Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve	Proportion CC/ET (3)	Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)		Durée de l'épreuve			
31GM61	5	Géophysique fondamentale	Mathieu Gouhier	1-CM/TD	1	CC											
						ET	1	E	2h	100%	1	E	1h				
31GM55	5	Contraintes et déformations	Olivier Merle	1-CM/TD	0,4	CC								La note de mémoire est conservée.			
						ET	1	E	1h30	100%	1	E	1h30				
				2-TP/terrain	0,6	CC	1	M		100%							
						ET											
31GM63	5	Métamorphisme	Christian Nicollet	1-CM	0,5	CC								Toute note de matière ≥10 est conservée.			
						ET	1	E	1h30	100%	1	E	1h30				
				2-TD	0,25	CC											
						ET	1	TD	30 min	100%	1	TD	30 min				
				3-TP	0,25	CC											
						ET	1	TP	1h	100%	1	E	1h				
31GM64	5	Cartographie structurale	Olivier Merle	1-Terrain	1	CC	2	M, A		100%				Conservation de la note totale (mémoire + autre contrôle continu)			
						ET											
31GM65	5	Evolution de la Terre et de la vie	Hervé Martin	1-CM	0,5	CC								Seule la note de TP peut être conservée si ≥10.			
						ET	1	E	2h	100%	1	E	2h				
				2-TP/TD	0,5	CC	2	TP/TD		100%							
						ET					1	TP/TD	1h				
310M61	2,5	Langues				Voir annexes											
	2,5	UE libres				Voir annexes											

(1) Licence = S1, S2, S3, S4, S5, S6 ;

Master = S1, S2, S3, S4

(2) CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal

(3) Pourcentage de la note de l'ensemble des CC par rapport à la note de l'ensemble des ET, exemple : ET = 70% ; CC = 30%, quel que soit le nombre d'épreuves de CC et d'ET

(4) Nature des épreuves : E = écrit ; O = oral ; TD ; TP ; M = mémoire ; A = autre à préciser dans la rubrique "REMARQUES" ci-contre

* Si on choisit du CC pur, il faut au minimum 2 épreuves.

 * La durée des épreuves ne concerne que les écrits des ET.

 La nature et le nombre des épreuves ne concernent que les ET.

Si la durée des épreuves orales, et la nature et le nombre des épreuves de CC apparaissent dans le tableau, ces renseignements ne sont donnés qu'à titre purement indicatif.

REMARQUES

(noter ci-dessous toutes les précisions que vous jugeriez utiles pour la compréhension du tableau)